

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 110 (1965)
Heft: 3

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

souvent opposés les uns aux autres. Quelles que soient les raisons qui ont incité le Conseil fédéral à assigner cette mission précisément à cet instant, ce qui compte est que l'on prenne conscience de son importance et vienne en aide au responsable — non seulement en mettant à sa disposition toute la documentation dont il pourra avoir besoin, mais encore en contribuant intellectuellement à résoudre ce grave problème.

Major EMG. G. DÄNIKER

Informations

Communiqué de la «Société Suisse des Officiers»:

Concours 1965

I. But

Le concours a pour but d'encourager les membres de la S.S.O. (selon l'art. 1 du statut de la S.S.O.) à poursuivre leur formation en dehors du service, ceci en leur proposant d'étudier des problèmes importants concernant notre défense nationale.

II. Participation

Les officiers de toutes les armes et de tous les grades peuvent y prendre part, s'ils sont membres de la S.S.O.

III. Délais

Les travaux sont à envoyer jusqu'au 15 janvier 1966 en quatre exemplaires à l'adresse suivante: Col. div. K. Walde, Cdt. div. front. 5, Fleinergut, 5001 Aarau.

IV. Forme

Sont admis les travaux en langue française, allemande ou italienne, d'un seul auteur ou de plusieurs en collaboration. Ne sont pas admis: Les travaux déjà publiés, ceux exécutés en service ou écrits pour des tiers, les thèses universitaires. Les quatre exemplaires devront porter sur l'en-tête une dénomination spéciale (motto). Le nom de

l'auteur ne figurera pas sur l'ouvrage. Nom, grade, incorporation et adresse seront placés dans une enveloppe fermée portant le motto. Le jury ne prendra connaissance du nom que si le travail est primé.

V. Droits de publication par la SSO

Par l'attribution d'un prix, la S.S.O. acquiert le droit de publier l'ouvrage. Ce droit est exclusif pour la durée de 2 ans (sous réserve d'arrangements spéciaux). Les auteurs de travaux primés se déclarent d'accord que leur ouvrage soit mis à la disposition du service compétent de l'E.M.G., s'il ne peut être publié.

Un exemplaire de tous les travaux sera gardé aux archives de la S.S.O. Les travaux primés seront rendus à leurs auteurs en deux exemplaires. Les travaux non primés ne seront renvoyés que sur demande. La S.S.O. n'étant pas autorisée à ouvrir les enveloppes contenant les noms et adresses, on peut obtenir le renvoi en indiquant sur la demande le motto.

VI. Prix

Une somme de 5000 fr. sera distribuée entièrement ou en partie selon la proposition faite par le jury à la conférence des présidents des S.S.O.

Les officiers d'artillerie ou les officiers E.M.G. ayant appartenu à l'artillerie recevront éventuellement un prix supplémentaire modeste provenant de la Fondation du Général Herzog.

VII. Publication des résultats

Les résultats seront rendus publics lors de la conférence des présidents de la S.S.O. au printemps 1966 et publiés ensuite dans les journaux suivants:

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift

Revue Militaire suisse

Revista militare della Svizzera Italiana.

VIII. Sujets

Chacun peut à sa convenance présenter un travail sur un sujet de son choix ou traiter, même partiellement, l'un des thèmes proposés ci-dessous.

Le jury donnera sa préférence à des travaux contribuant à résoudre des problèmes militaires actuels plutôt qu'à des exposés historiques.

1. PROBLÈMES GÉNÉRAUX

- 1.1 Limites du système de milice face à la technique moderne de la guerre.
- 1.2 Sommes-nous, l'armée et le peuple, prêts à affronter une guerre totale?
- 1.3 Possibilités de nous affirmer malgré la menace nucléaire.
- 1.4 Mesures permettant d'assurer la survie du peuple et de l'armée en cas de guerre nucléaire.
- 1.5 Mesures à prendre dans l'armée de campagne, dans les domaines du service territorial, de la défense aérienne et de la protection civile, pour réunir les meilleures possibilités de survie en cas d'explosion atomique à haute altitude dans l'atmosphère.
- 1.6 Collaboration entre l'armée et la protection civile.
- 1.7 Comment éloigner la population de la zone des combats. Est-il possible de se battre là où cette mesure n'a pas été prise?
- 1.8 Conséquence d'un abandon éventuel de la neutralité sur la défense totale.
- 1.9 Le problème du refus de servir pour motifs de conscience.

2. DÉFENSE NATIONALE SPIRITUELLE

- 2.1 Les tâches du chef de service Armée et Foyer.
- 2.2 Collaboration entre « Armée et Foyer » et « Presse et Radio ».
- 2.3 Comment faire mieux admettre par nos concitoyens la nécessité d'acquérir de nouveaux terrains d'exercice?
- 2.4 Mesures préparatoires destinées à nous mettre en mesure d'affronter une guerre psychologique probable.
- 2.5 Maintien du secret et information.
- 2.6 Principes d'une lutte active contre la guerre subversive.
- 2.7 La jeunesse universitaire et le devoir militaire.
- 2.8 Influence du milieu sur le recrutement des cadres.
- 2.9 Formation civique prémilitaire.
- 2.10 Rôle de la famille dans la préparation au service militaire.
- 2.11 Notre presse et la défense nationale spirituelle.

3. EDUCATION ET INSTRUCTION

- 3.1 La discipline dans l'armée, aujourd'hui.
- 3.2 Remèdes à la pénurie de cadres.
- 3.3 Le problème du recrutement des cadres étendu à toutes les couches de la population.

- 3.4 Mesures permettant de combattre les influences du milieu préjudiciables au recrutement des cadres.
- 3.5 Formation des chefs au C.C. et au C.R.
- 3.6 Aspect psychologique de nos méthodes actuelles d'instruction.
- 3.7 Amélioration des possibilités d'incorporer de jeunes éléments doués dans les troupes de montagne.
- 3.8 Le choix et la formation des membres des équipes de renseignements des corps de troupe.

4. TACTIQUE ET TECHNIQUE

- 4.1 Tendances actuelles de développement de mon Arme (mon Service).
- 4.2 Engagement des divers types de division dans le cadre du corps d'armée.
- 4.3 Possibilités et limites de la collaboration chars-infanterie.
- 4.4 Recherche du renseignement à l'échelon de l'unité, du bataillon, du régiment.
- 4.5 Instructions générales sur la conduite à tenir des petites formations isolées et livrées à elles-mêmes par les circonstances du combat.
- 4.6 La direction centralisée des tirs d'artillerie dans le cadre de la conduite des unités d'armée selon l'O.T. 61.
- 4.7 Chances de succès d'opérations amphibies contre la Suisse.
- 4.8 Aménagement, en temps de paix déjà, de points de franchissement permanents en vue de la construction rapide de ponts.
- 4.9 Mesures à prendre pour permettre la survie des formations engagées sur des axes de pénétration typiques.
- 4.10 Défense antiaérienne des formations mécanisées et motorisées.
- 4.11 Défense de la neutralité dans notre espace aérien.
- 4.12 Défense aérienne de zones (« Raumschutz ») au moyen d'avions, d'engins téléguidés et de canons antiaériens.
- 4.13 Combat de nuit en montagne.
- 4.14 L'artillerie prévue chez nous pour la bataille dans le massif alpin est-elle à la hauteur de sa tâche?

5. ORGANISATION, SERVICE DE SANTÉ, SOUTIEN

- 5.1 Simplification des tâches administratives du commandant d'unité.
- 5.2 Importance actuelle des chemins de fer suisses dans notre conduite de la guerre.
- 5.3 Problèmes de transports sanitaires en montagne.

- 5.4 Organisation de stations de dépistage sanitaires à l'entrée en service de troupes.
- 5.5 Création, à l'hôpital de base, d'une station destinée au contrôle intensif de l'état des blessés (surpression de la respiration artificielle, thérapie de choc, dialyse péritonéale, etc.).
- 5.6 Possibilités de notre service de santé en cas de guerre atomique.
- 5.7 Mesures destinées à accélérer la diffusion et la transmission des ordres et messages dans le cadre d'un état-major supérieur.
- 5.8 Coordination des différentes organisations d'alarme (eau, gaz, explosion atomique, etc.) et transmission des messages d'alarme jusqu'aux plus petites formations.
- 5.9 Ravitaillement des troupes en eau potable dans un conflit avec engagement de moyens de combat A. B. C.
- 5.10 Nos possibilités de soustraire les magasins de vivres aux effets de la radioactivité.
- 5.11 Collaboration des services de santé militaire et civil lors d'une catastrophe survenant en cas de guerre totale.
- 5.12 Coordination de la conduite du soutien militaire et civil en cas de guerre totale.
- 5.13 Conduite et engagement des formations panachées des troupes de soutien et de réparation installées ou en mouvement.

Aarau, en février 1965

JURY DE LA S.S.O.

Le président :

Colonel-div. K. WALDE

Communiqué de la « Commission militaire de liaison avec la Radio et la Télévision romandes »

La R.M.S. a signalé déjà l'existence sur les ondes de Sottens d'émissions militaires diffusées par le Studio de Lausanne deux fois par mois, le mardi à 1840, à l'enseigne du *Micro dans la vie*. Comme nos lecteurs ont certainement pu le constater, la diffusion des informations militaires se poursuit depuis deux ans sans désemparer. Bien plus, la commission militaire qui assurait à l'origine la liaison avec la seule Radio collabore depuis quelque temps avec la Télévision romande également.

Nous ne croyons pas nécessaire de rappeler la tâche que cette commission s'est assignée, d'entente avec les studios, le major E.M.G. F. Bridel ayant consacré ici-même un article à cette question. Quant au but de l'information militaire, il est évident. Il s'agit de présenter

au public divers aspects de notre défense nationale et d'évoquer les problèmes qui lui sont propres.

Le président de la commission militaire serait reconnaissant aux lecteurs de la R.M.S. de lui faire part des suggestions qu'appellent les émissions militaires soit à la radio, soit à la TV. Il les prie d'adresser leur correspondance à l'adresse suivante:

Colonel brigadier J. THIÉBAUD,
(2013) Château de Colombier (NE)

P. S. — Signalons enfin que l'hebdomadaire *Radio-TV Je vois tout* annonce à l'avance les sujets traités dans les émissions militaires du mardi à Sottens. Quant aux émissions télévisées consacrées à l'armée, elles ne peuvent être diffusées aussi régulièrement qu'à la radio pour des raisons faciles à comprendre.

Bibliographie

Les livres

Galliéni, par Jean d'Esme — Editions Plon, rue Garancière 8, Paris 6^e.

On assiste depuis quelques mois à un phénomène singulier sur le marché français du livre. Succédant à une longue période d'absence d'intérêt pour les fastes et les vicissitudes de la Première guerre mondiale, un extraordinaire réveil se produit, se traduisant en librairie par l'apparition d'un nombre élevé d'ouvrages consacrés soit aux opérations, soit aux hommes politiques et chefs militaires de cette époque. Sans doute ce phénomène n'est-il pas dû au seul hasard. On a célébré le cinquantième anniversaire de la Première bataille de la Marne en septembre passé. Et il est naturel que les événements de 1914-1918 inscrits à l'éphéméride suscitent un regain d'intérêt dans l'opinion publique d'outre-Jura. Mais, indépendamment de ces circonstances, la Grande guerre constitue pour la France d'aujourd'hui un moment exemplaire de son histoire: celui où se manifesta avec une vigueur peu commune sa volonté d'union et son énergie. Aussi la période 14-18 prend-elle de nos jours une signification particulière aux yeux de cette nation.

La monographie consacrée par Jean d'Esme au Maréchal Galliéni s'inscrit en partie dans ce contexte. Ce grand bâtisseur d'empire dans la lignée des Bugeaud et des Faidherbe, que Lyautey reconnaissait comme son maître, prit une part décisive à la bataille de la Marne. On se souvient qu'en qualité de commandant du camp retranché de Paris il mena de sa propre initiative la IX^e Armée à la rencontre de von Kluck engagé dans un mouvement hasardeux, entraînant à sa suite un haut commandement plus enclin sur le moment à poursuivre la retraite qu'à passer à l'offensive. « Colonial à l'esprit aventureux, écrit J. de Pierrefeu (Plutarque a menti — Grasset 1923), il a dû